

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de La Réunion

**La DEAL REUNION recherche  
un Volontaire du Service Civique  
pour**

**Appui à l'instruction des autorisations d'urbanisme**

**TYPE D'OFFRE :**

**Code fiche de mission :** DEAL-VSC-02

**Thématique :** Urbanisme

**Statut :** Volontaire au service civique (VSC)

**Durée :** 1 an (renouvelable 1 an)

**Date de début du contrat :** 01/07/2018

**Indemnité : cf barème des indemnités dans le cadre du service civique au 1er janvier 2018**  
[www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/asc\\_bareme\\_indemnite\\_cotisations\\_v080218.pdf](http://www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/asc_bareme_indemnite_cotisations_v080218.pdf)  
(le montant de l'indemnité est celui du Volontariat de service civique)

**Lieu :** Siège

**Direction :** Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de La Réunion

**Service :** Antenne territoriale Sud (Saint-Pierre)

**Niveau d'études :** bac +2

**Dépôt des candidatures :** 10/06/2018

**DESCRIPTION DE L'OFFRE**

Service de l'État sous l'autorité du Préfet, la Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de La Réunion pilote les politiques du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) et du Ministère de la Cohésion des Territoires (MCT) et participe à leur mise en œuvre.

### **La DEAL Réunion est chargée :**

- d'élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière d'environnement , de développement et d'aménagement durables ;
- d'élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'État en matière de logement, notamment l'offre de logement, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation urbaine ;
- de veiller à l'intégration des principes et objectifs de développement durable dans la mise en œuvre des actions conduites par l'État ;
- d'évaluer ou faire évaluer l'impact environnemental de ces actions ;
- d'assister les autorités administratives dans leur rôle d'autorité environnementale sur les plans , programmes et projets ;
- de contribuer à la définition de la stratégie du ministère et des établissements publics en région et piloter sa mise en œuvre ;
- de promouvoir la participation des citoyens dan l'élaboration des projets du ministère ayant une incidence sur l'environnement ou à l'aménagement du territoire ;
- de contribuer à l'information, la formation et l'éducation des citoyens aux enjeux du développement durable ;
- de contribuer à sensibiliser les citoyens aux risques (naturels ou technologiques).

La mission est située au sein de l'antenne territoriale sud sous le contrôle fonctionnel de l'unité droit des sols (UDS) au sein du Service Aménagement et Construction Durables (SACOD).

### **MISSION :**

#### **Participer à la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers en produisant l'avis de l'État sur les autorisations d'urbanisme**

Au 28 septembre 2018, les communes non dotées d'un Plan local d'urbanisme approuvé devront instruire leurs autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager) selon les règles du code de l'urbanisme, communément appelées le règlement national d'urbanisme. Pour chacune d'entre elles, l'État doit donner un avis conforme.

La mission du VSC consiste à participer à la rédaction des avis de l'Etat en poursuivant un objectif de lutte contre l'étalement urbain et en garantissant l'équilibre entre les différents usages du sol.

- 
- Participer à l'instruction en localisant le projet et en identifiant les enjeux du territoire à l'aide de l'outil cartographique QGIS
- Saisir la commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers en tant que de besoin
- Proposer un avis argumenté, favorable ou défavorable, sur les projets

La mission est sous l'autorité du chef d'antenne .

### **PROFIL CANDIDAT/E**

- niveau d'études : bac +2
- connaissance du territoire réunionnais
- compétence en urbanisme appréciée
- compétences rédactionnelles
- pratique des outils de géomatique
- capacité à hiérarchiser les tâches, rigueur et méthode
- capacité à gérer des délais

## **CONTACTS – RENSEIGNEMENTS SUR LE CONTENU DE LA MISSION**

Contact préalable à la candidature  
Olivier Urien, chef d'antenne sud  
Mail : [olivier.urien@developpement-durable.gouv.fr](mailto:olivier.urien@developpement-durable.gouv.fr)  
Tel : 02 62 40 25 02

## **CANDIDATURE**

Les candidatures (lettre de motivation à l'attention de M. Le Directeur de l'Aménagement et du développement durable et CV détaillé) sont à adresser à l'Unité des ressources humaines à l'adresse suivante: [mobilite-recrutement.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mobilite-recrutement.deal-reunion@developpement-durable.gouv.fr)  
en mentionnant impérativement en objet du message : **DEAL-VSC-02\_\_nom, prénom**

**Date limite de candidature** : 10/06/ 2018

Organisme : DEAL REUNION  
Adresse : 2 rue Juliette DODU  
Ville : 97400 Saint-Denis  
Site internet : [www.reunion.developpement-durable.gouv.fr](http://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr)